



Commission permanente du conseil  
municipal sur les finances, les  
services administratifs et le  
capital humain

Étude publique des diverses étapes du processus budgétaire

Le 2 mai 2007 à l'Hôtel de Ville de Montréal

**« La clé du succès réside dans la démocratie. Plus nombreux sont les gens associés aux décisions, plus celles-ci sont justes, acceptées et incarnées. Plus le sens des responsabilités est fort, plus le sens des devoirs et du respect s'accroît. Cette nouvelle démocratie, c'est l'établissement d'une relation organique entre le politique et la société civile. » Gil Courtemanche, *La seconde révolution tranquille***

# Séances d'information sur les enjeux budgétaires de la Ville de Montréal.

Projet Montréal aimerait vous remercier de nous recevoir à cette séance afin de vous présenter une façon différente pour les élus municipaux d'étudier le budget de la Ville de Montréal et le programme triennal d'immobilisation de la Ville.

Comme il l'avait mentionné au printemps 2007 Projet Montréal revient à la charge en proposant à votre commission l'organisation d'une séance d'information sur les enjeux budgétaires de la Ville de Montréal. À cette séance seraient invités avant tout des citoyens de tous les coins de l'île, les élus municipaux de la Ville de Montréal et de l'ensemble de l'île de Montréal, les élus des autres paliers de gouvernement, les représentants du milieu des arts et de la culture, du milieu communautaire, du milieu syndical ainsi que du milieu des affaires. Le but de cette séance serait que tous puissent se familiariser avec les contraintes budgétaires de la ville et les orientations budgétaires de Montréal, donnant ainsi un aperçu du coût accru de prestation des programmes et services municipaux, en esquissant des propositions afin de financer ces prestations pour l'année 2008.

Les données qui figureraient dans ce rapport seraient des estimations fondées sur les renseignements dont disposait la Ville au début de juin 2007. Elles permettraient aux élus des différents paliers - conseil d'arrondissement, conseil de ville et conseil d'agglomération - d'établir une orientation générale sur la façon de dresser le budget 2008.

Par exemple, en 2008, on pourrait prévoir que, pour maintenir les services actuels financés à même les taxes foncières, il faudrait assumer des coûts supplémentaires de l'ordre de x millions de dollars. Comment expliquer cette somme ?

- Hausse de x% et plus du prix des équipements et des fournitures indispensables, comme l'électricité, le carburant et les pièces.
- Augmentations importantes du coût des services achetés, les fournisseurs refilant à leurs clients les coûts d'exploitation accrus qu'il leur faut assumer.
- Hausse des salaires - plus de 95 % du personnel de la Ville est syndiqué.

De plus, lors de cette première réunion d'information, les personnes présentes pourraient être informées des contributions des gouvernements du Québec et d'Ottawa au financement de la Ville et de l'agglomération au niveau des subventions conditionnelles et inconditionnelles comme le financement du transport en commun, le financement du logement social, le financement de la culture et des bibliothèques, les montants reçus par les villes provenant des retours de taxes sur l'essence, etc. Ils pourraient aussi se familiariser avec la dette de la Ville de Montréal.

À la suite de cette rencontre, afin de faire face à l'augmentation du coût des programmes et services municipaux, la Commission des finances et du budget pourrait demander au personnel municipal de produire une ébauche de budget de fonctionnement prévoyant :

- une augmentation du taux d'imposition foncière au même rythme que l'inflation ;
- une hausse des droits et des frais d'utilisation correspondant au coût accru de prestation de chaque service et la mise en œuvre de la politique d'établissement des tarifs adoptée par le Conseil pour le transport en commun ;
- des économies de l'ordre de millions de dollars par année découlant de la rationalisation des services et une information transparente sur les coupures proposées ;
- de nouvelles sources de recettes ;
- une ébauche de budget des immobilisations pour le conseil de Ville.

### **Séances d'informations dans les différents arrondissements**

**Les conseils des 19 arrondissements pourraient aussi organiser des séances d'information** sur les enjeux budgétaires de la Ville de Montréal où on pourrait étudier les effets du budget global de la Ville de Montréal et celui du Conseil d'agglomération sur le budget de chacun des arrondissements. Ils inviteraient les citoyens et les citoyennes, les représentants du milieu des arts et de la culture, du milieu communautaire, du milieu des loisirs, du milieu syndical et du milieu des affaires de leur arrondissement afin qu'ils puissent tous ensemble avoir une idée globale des enjeux budgétaires de l'ensemble des instances qui existent sur le territoire de Montréal.